

Responsables de secteur : acquérir les fondamentaux du métier dans un secteur en transformation (exclusivement en distanciel)

Description

Le métier de Responsable de secteur occupe une place centrale dans les Services Autonomie à Domicile. À l'interface entre les personnes accompagnées, les équipes d'intervention, les partenaires et la direction, il ou elle organise l'activité, coordonne les interventions et contribue à la qualité du service rendu.

Dans un secteur marqué par des évolutions importantes des besoins des publics, des organisations et des politiques publiques, la maîtrise des fondamentaux du métier constitue un enjeu essentiel. Ce parcours permet aux Responsables de secteur nouvellement nommé-es d'acquérir les repères, les méthodes et les outils indispensables à l'exercice de leur fonction. Il vise à sécuriser les pratiques professionnelles, à renforcer la compréhension du rôle et à favoriser une prise de fonction progressive et durable.

Ce parcours de formation se déroule exclusivement en distanciel et comprend :

- 3 modules de formation ;
- 6 classes virtuelles d'une demi-journée ;
- 3 temps de e-learning accompagné de 3h30 ;
- 3 quiz d'évaluation formative réalisés à l'issue de chaque module.

Prérequis

Cette formation s'adresse aux Responsables de secteur nouvellement nommé-es ou en prise de fonction. L'accès au parcours est conditionné par la réalisation préalable d'un questionnaire d'auto-positionnement permettant de vérifier l'adéquation de la formation aux besoins du participant.

Objectifs

- Situer leur rôle, leurs missions et leurs responsabilités dans l'organisation d'un Service Autonomie à Domicile
- Organiser l'activité et coordonner les interventions en tenant compte des besoins des personnes accompagnées, des ressources disponibles et des contraintes du service
- Adapter leur communication et leurs pratiques managériales aux situations rencontrées dans l'animation quotidienne d'une équipe
- Appliquer les règles légales, conventionnelles et organisationnelles relatives à la gestion des ressources humaines dans les Services Autonomie à Domicile
- Planifier l'activité et gérer le temps de travail dans le respect du cadre réglementaire et conventionnel

- Construire et ajuster un planning dans un environnement marqué par les aléas et les contraintes d'organisation
- Identifier les situations complexes rencontrées à domicile et mobiliser les ressources ou les acteurs adaptés pour y répondre

Contenu

Module F1 - Manager une équipe au quotidien

Intervenante : Virginie MARTINET

Classes virtuelles : 10 septembre 2026 (matin) et 17 septembre 2026 (matin)

+ un temps de e-learning accompagné de 3h30 entre les deux classes virtuelles

- *La formalisation de son cadre managérial*
- *L'accompagnement individuel et collectif de l'équipe et de ses membres*
- *L'expression d'un besoin ou d'une consigne de travail*

Module F2 - Sécuriser ses pratiques RH

Intervenante : Valérie MICHELET

Classes virtuelles : 8 octobre 2026 (matin) et 14 octobre 2026 (matin)

+ un temps de e-learning accompagné de 3h30 entre les deux classes virtuelles

- *Le cadre légal et conventionnel de la branche de l'aide à domicile*
- *Le rôle et les outils du Responsable de secteur tout au long du parcours salarié*
- *La gestion du temps de travail et la modulation*

Module F3 - Construire un planning fiable dans un environnement instable

Intervenante : Catherine BOURDON

Classes virtuelles : 19 novembre 2026 (matin) et 26 novembre 2026 (matin)

+ un temps de e-learning accompagné de 3h30 entre les deux classes virtuelles

- *Le rôle et les outils du Responsable de secteur tout au long du parcours de l'utilisateur*
- *La visite à domicile*
- *La gestion des situations complexes*
- *L'organisation et l'adaptation de l'activité face aux aléas professionnels et aux contraintes de service.*

Méthodes pédagogiques

- Classes virtuelles interactives favorisant les échanges entre participants et le partage d'expériences
- Apports théoriques et méthodologiques directement reliés aux situations professionnelles rencontrées dans les Services Autonomie à Domicile
- Études de cas, mises en situation et exercices d'application à partir de situations réelles du

métier

- Temps de e-learning accompagnés permettant à la fois l'appropriation progressive des contenus du module, leur mise en pratique entre les deux classes virtuelles et la découverte des grandes évolutions du secteur, des métiers du domicile et de leur environnement professionnel
- Analyse de pratiques et échanges entre pairs visant à favoriser le transfert des acquis dans l'exercice quotidien de la fonction

Évaluation de la formation

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas

Durée : 31h30 réparties sur 3 mois

Intervenants : Virginie MARTINET, Valérie MICHELET, Catherine BOURDON

Publics : Responsable de secteur

Date des formations

- Session 2026 du 10 septembre au 26 novembre